

# Concerta LP, comprimé à libération prolongée – [méthylphénidate (chlorhydrate de)]

Tension d'approvisionnement 09/06/2022

## DCI

Méthylphénidate (chlorhydrate de)

## Indications

Concerta LP est indiqué dans le cadre d'une prise en charge globale du Trouble Déficitaire de l'Attention avec Hyperactivité (TDAH) chez l'enfant de 6 ans et plus, lorsque des mesures correctives seules s'avèrent insuffisantes. Le traitement doit être suivi par un spécialiste des troubles du comportement de l'enfant. Le diagnostic doit être établi selon les critères du DSM ou les recommandations de l'ICD en vigueur et doit se fonder sur l'anamnèse et sur une évaluation complète du patient. Le diagnostic ne peut reposer uniquement sur la présence d'un ou plusieurs symptômes.

L'étiologie précise de ce syndrome est inconnue et il n'existe pas de test diagnostique unique. Pour un diagnostic approprié, il est nécessaire d'utiliser des informations d'ordre médical, éducatif, social et psychologique.

Habituellement, une prise en charge globale comporte des mesures psychologiques, éducatives et sociales, ainsi qu'un traitement médicamenteux qui vise à stabiliser les enfants présentant des troubles du comportement caractérisés par des symptômes pouvant inclure : des antécédents de troubles de l'attention (attention limitée) une incapacité à se concentrer, une labilité émotionnelle, une impulsivité, une hyperactivité modérée à sévère, des signes neurologiques mineurs et un EEG anormal. Les capacités d'apprentissage peuvent être altérées.

Un traitement par Concerta LP n'est pas indiqué chez tous les enfants présentant un TDAH et la décision d'utiliser ce médicament devra se fonder sur une évaluation approfondie de la sévérité et de la chronicité des symptômes de l'enfant, en tenant compte de son âge.

Une prise en charge éducative appropriée est indispensable et une intervention psychosociale est généralement nécessaire. Lorsque les mesures correctives seules s'avèrent insuffisantes, la décision de prescrire un psychostimulant devra se fonder sur une évaluation rigoureuse de la sévérité des symptômes de l'enfant. Le méthylphénidate devra toujours être utilisé dans l'indication autorisée et conformément aux recommandations de prescription et de diagnostic.

## Laboratoire exploitant

Janssen Cilag

## Observations particulières

- Distribution contingentée en ville de la spécialité Concerta LP 36 mg, comprimé à libération prolongée
- Rupture de stock des spécialités Concerta LP 18 mg, comprimé à libération prolongée et Concerta LP 54 mg, comprimé à libération prolongée
- Remise à disposition normale indéterminée
- [Consultez les recommandations pour les pharmaciens.](#)

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les pharmaciens est autorisée en vertu de la loi n° 2010-111 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2010 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L. 5124-17-3 du Code de Santé Publique. Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national aux distributeurs en gros à l'exportation doit être appliquée et respectée

- [Voir toutes les produits](#)



PUBLIÉ LE 22/02/2024 - MIS À JOUR LE 14/11/2024

Difficultés d'approvisionnement en méthylphénidate : l'ANSM publie des recommandations pour les pharmaciens

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ  
MÉDICAMENTS

+ [Voir toutes les produits](#)